



UNIVERSITÉ  
JEAN MONNET  
SAINT-ÉTIENNE

**Conseil d'administration  
Séance du 11 octobre 2021**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 54/2021	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
------------------------------------	---------------------------------------

- Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation  
Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation  
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation  
Vu l'avis du Conseil de l'IUT de Saint-Etienne, du 14 septembre 2021, portant sur l'ouverture du parcours  
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire, du 17 septembre 2021

**Le Conseil d'administration approuve la demande de modification de l'accreditation des parcours du BUT GMP (Génie Mécanique et Productique) de l'IUT de Saint-Etienne :**

- **Demande d'ouverture du parcours : Conception et production durable**
- **Demande de fermeture du parcours : Innovation pour l'industrie**

A Saint Etienne le 12 octobre 2021  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,

  
Florent PIGEON

POUR : 33

CONTRE : 0

ABST : 0